

Communiqué de presse

Paris, le 16 janvier 2024

Gaipare annonce un taux de participation aux bénéfices de 2,30% net pour 2023

L'association Gaipare annonce un taux de participation aux bénéfices net de son fonds en euros à hauteur de 2,30 %¹ pour l'année 2023.

Ce taux s'applique à tous les contrats d'assurance vie et de capitalisation : livret Gaipare, Gaipare II, Gaipare Sélection, Gaipare Select F, Gaipare Selectissimo, Gaipare Fidelissimo. Sur les cinq dernières années, le rendement cumulé de ce fonds atteint 10,79%².

Le fonds en euros Gaipare, qui au cours de ces dix dernières années a servi un des meilleurs taux de participation aux bénéfices du marché dans sa catégorie, a aussi doté régulièrement sa PPB (Provision pour Participation aux Bénéfices) et en redistribue cette année 7.3M€.

La PPB s'élève désormais à 69.6M €. Cette reprise de PPB permet de servir en 2023 un taux de participation aux bénéfices en hausse par rapport à 2022 soit une augmentation de 2.20% à 2.30%, tout en préservant le niveau global de PPB³ et en conservant des leviers de rendement pour l'avenir.

Dans un contexte incertain caractérisé par une grande volatilité des marchés financiers, la collecte brute a cependant atteint 104 M€ en 2023. Il est à souligner que l'encours total des contrats souscrits par Gaipare reste stable à 3,7Mds€, le fonds euros représentant pour sa part 3,2Mds€.

« Le rôle premier de l'association est avant tout la défense des intérêts de ses adhérents ce qui explique le choix d'une gestion solide orientée sur le long terme » déclare **Georges Richelme, président du Gaipare**

Contacts Presse Allianz France

Sandrine Pichavant

07 61 15 70 07

sandrine.pichavant@allianz.fr

Carla Leborgne Buttazzoni

07 61 19 17 92

carla.leborgne-buttazzoni@allianz.fr

Contact Presse Gaipare

Agnès Jouve

06 89 03 74 38

agnes.jouve@gaipare.com

¹ Taux net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux, attribué sur le support en euros, Fonds Gaipare pour l'année 2023 sous réserve de la présence d'un capital constitué sur le fonds Gaipare au 31/12/2023.

² Taux de rendement actuariel net de frais de gestion brut de prélèvements sociaux, les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.

³ La PPB après reprise 2023 représentera 2,18 % des encours du fonds Gaipare.

À propos d'Allianz

Allianz, acteur mondial et leader européen de l'assurance, propose une offre complète qui couvre tous les besoins en assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités. Avec près de 159 000 collaborateurs dans le monde, Allianz est présent dans plus de 70 pays, au service de plus de 122 millions de clients.

Assureur généraliste, spécialiste du patrimoine, de la protection sociale, Allianz France s'appuie sur la richesse de son expertise et le dynamisme de ses plus de 8 000 collaborateurs en France. Près de 9 000 intermédiaires commerciaux, Agents, Conseillers, Courtiers, Partenaires conseillent et accompagnent plus de 5 millions de clients qui font confiance à Allianz France.

Retrouvez toute l'actualité d'Allianz France sur www.allianz.fr et suivez-nous sur :



[@allianzfrance](https://twitter.com/allianzfrance)



[Allianz France](https://www.facebook.com/AllianzFrance)



[Allianz France](https://www.linkedin.com/company/allianz-france)



[Allianz France](https://www.instagram.com/allianzfrance)



[Allianz France](https://www.youtube.com/AllianzFrance)

À propos de Gaipare :

Régie par la loi 1901, Gaipare est un Groupement Associatif Interprofessionnel pour l'Amélioration de la Retraite et de l'Épargne, regroupant plus de 39 000 adhérents.

Retrouvez toute l'actualité de Gaipare sur www.gaipare.com et suivez-nous sur :



[GAIPARE](https://www.linkedin.com/company/gaipare)